



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

138^{ème} ASSEMBLEE DE L'UIP ET REUNIONS CONNEXES

Genève, 24 - 28.03.2018

Convocation

A/138/C.1
20 novembre 2017

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

La 138^{ème} Assemblée de l'Union interparlementaire et ses réunions connexes se tiendront au *Centre international de Conférences de Genève (CICG)* en Suisse, du samedi 24 au mercredi 28 mars 2018.

Nous avons le plaisir de vous transmettre ci-joint des informations détaillées sur ces réunions, y compris les ordres du jour des principaux organes statutaires de l'UIP. Nous espérons que votre Parlement sera représenté à la 138^{ème} Assemblée et que, sous votre conduite, votre délégation participera activement à ses travaux.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de notre haute considération.

Martin CHUNGONG
Secrétaire général

Gabriela CUEVAS BARRON
Présidente

F

#IPU138

INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE

ORDRE DU JOUR

1. Election du Président et des Vice-Présidents de la 138^{ème} Assemblée
2. Examen de demandes d'inscription d'un point d'urgence à l'ordre du jour de l'Assemblée
3. Débat général
4. La pérennisation de la paix pour parvenir au développement durable
(*Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale*)
5. Associer le secteur privé à la mise en œuvre des ODD, notamment dans le domaine des énergies renouvelables
(*Commission permanente du développement durable, du financement et du commerce*)
6. Rapports des Commissions permanentes
7. Approbation des thèmes d'étude de la Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale et de la Commission du développement durable, du financement et du commerce à la 140^{ème} Assemblée de l'UIP et désignation des rapporteurs
8. Amendements aux Statuts et Règlements de l'UIP

CALENDRIER DE TRAVAIL

Le calendrier de travail de l'Assemblée et des réunions connexes se trouve à l'**Annexe 1**.

Le Conseil directeur se réunira les 25 et 28 mars pour étudier et adopter des décisions sur de nombreux sujets liés au fonctionnement et aux activités de l'UIP. Vous trouverez, ci-joint, la convocation de la 202^{ème} session du Conseil directeur de l'UIP.

Le débat général de l'Assemblée commencera le 25 mars par une séance de haut niveau réservée aux Présidents de parlement. A ses séances des 27 et 28 mars, l'Assemblée adoptera des résolutions sur le point d'urgence et sur les thèmes d'étude des Commissions permanentes. L'Assemblée devrait s'achever par la publication de documents finaux sur le thème du débat général et conclura ses travaux à 18 heures le mercredi 28 mars 2018.

POINT D'URGENCE

En vertu de l'article 11.1 du Règlement de l'Assemblée et de l'Article 14.2 des Statuts, tout Membre de l'UIP peut demander l'inscription d'un point d'urgence à l'ordre du jour de l'Assemblée. Si l'Assemblée décide d'inscrire un point d'urgence à son ordre du jour, elle l'examinera dans la matinée du lundi 26 mars. Des dispositions ont été prises pour la tenue dans l'après-midi de la même journée d'une réunion du comité de rédaction chargé d'élaborer un projet de résolution. La résolution sera ensuite adoptée par l'Assemblée le 27 mars 2018.

Toute demande d'inscription d'un point d'urgence doit porter sur une situation majeure et récente, de portée internationale, qui nécessite une action urgente de la part de la communauté internationale et sur laquelle il paraît opportun que l'UIP prenne position et mobilise une réaction parlementaire. Toutes les propositions de point d'urgence seront accompagnées d'un bref mémoire explicatif et d'un projet de résolution définissant clairement la portée du sujet visé par la demande.

CONSEIL DIRECTEUR

Le Conseil directeur se compose de trois membres de chaque parlement représenté à l'Union interparlementaire. La représentation de chaque parlement au Conseil directeur doit être mixte. Les délégations non mixtes seront limitées à deux membres (article 1.2 du Règlement du Conseil directeur).

Conformément à l'article 13 du Règlement du Conseil directeur, tout membre du Conseil peut demander l'inscription de points supplémentaires à son ordre du jour. Il est rappelé que, aux termes de l'Article 20 des Statuts, le mandat du Conseil directeur se limite à la détermination et à l'orientation des activités de l'UIP et au contrôle de leur accomplissement.

Toute demande d'inscription de points supplémentaires à l'ordre du jour est immédiatement transmise par le Secrétariat à tous les membres du Conseil directeur. Après avoir entendu l'avis du Comité exécutif, le Conseil directeur se prononce sur une telle requête à la majorité des suffrages exprimés si la demande a été reçue par le Secrétariat de l'UIP au plus tard 15 jours avant l'ouverture de la session, sinon à la majorité des deux tiers.

COMMISSIONS PERMANENTES

La Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale étudiera et adoptera une résolution sur le thème *La pérennisation de la paix pour parvenir au développement durable*.

La Commission permanente du développement durable, du financement et du commerce étudiera et adoptera une résolution sur le thème *Associer le secteur privé à la mise en œuvre des ODD, notamment dans le domaine des énergies renouvelables*.

Les deux autres Commissions permanentes tiendront des auditions et des réunions-débat.

On trouvera en pièces jointes les ordres du jour des quatre Commissions permanentes, tels qu'ils ont été approuvés à la 137^{ème} Assemblée de l'UIP.

Il est rappelé aux Parlements membres qu'il est important que les membres des Bureaux des Commissions permanentes et autres titulaires de mandats soient inclus dans les délégations nationales à l'Assemblée.

PARTICIPATION

Les Membres de l'UIP peuvent désigner un maximum de huit délégués, ou dix pour les parlements des pays dont la population est égale ou supérieure à 100 millions d'habitants. Le nombre de parlementaires supplémentaires accompagnant les délégations en qualité de conseillers ne doit pas être supérieur à deux.

Les Parlements membres sont invités à tendre vers la parité dans la composition de leur délégation. L'effectif de toute délégation formée exclusivement de parlementaires du même sexe à trois sessions consécutives de l'Assemblée est automatiquement réduit d'une personne. Veuillez noter que le Forum des femmes parlementaires est ouvert aux femmes et aux hommes parlementaires membres des délégations aux Assemblées de l'UIP. Veuillez donc encourager les hommes et les femmes membres de votre délégation à y participer.

Les Parlements membres sont en outre invités à intégrer des jeunes parlementaires (ayant moins de 45 ans) dans leur délégation. Le Forum des jeunes parlementaires de l'UIP se réunira le 25 mars 2018, notamment en vue d'élaborer et de soumettre une contribution aux délibérations de l'Assemblée.

Le projet d'ordre du jour du Forum est ci-joint.

En plus des Secrétaires généraux qui participeront à la session ordinaire de l'Association des Secrétaires généraux des Parlements (ASGP), les Membres sont également invités à inclure des membres du personnel parlementaire professionnel (points de contact de l'UIP) dans leur délégation, qui apporteront le soutien nécessaire pendant et après l'Assemblée (en particulier dans le cadre de l'obligation statutaire des Membres de l'UIP de préparer et diffuser des rapports sur les mesures prises sur la base des décisions et des résolutions de l'UIP).

Les Membres de l'UIP dont le montant des arriérés est égal ou supérieur à la contribution due par eux pour les deux années complètes écoulées ne peuvent être représentés par plus de deux délégués aux réunions de l'UIP (Article 5.2 des Statuts) et n'ont pas de droit de vote.

Les Membres associés participent aux travaux de l'Assemblée et des Commissions permanentes avec les mêmes droits que les Membres, à l'exception du droit de voter et de présenter des candidats aux mandats électifs.

Les organisations internationales et autres entités invitées par le Conseil directeur à se faire représenter à l'Assemblée en qualité d'observateur ont droit à deux délégués au maximum.

La salle plénière, où se tiendront les séances de l'Assemblée et du Conseil directeur, a une capacité limitée. En fonction de la participation effective à la 138^{ème} Assemblée, le Secrétariat s'efforcera d'attribuer un nombre adéquat de sièges à toutes les délégations. Toutefois, si cela n'est pas possible, chaque délégation se verra attribuer le nombre de sièges requis en cas de vote par l'Assemblée ou le Conseil directeur.

BUREAU RESTREINT

Le Bureau restreint de l'Assemblée est composé du Président de l'Assemblée, de la Présidente de l'Union interparlementaire et du Vice-Président du Comité exécutif. Les Présidents des Commissions permanentes participent à ses travaux à titre consultatif.

Le Bureau restreint, assisté par le Secrétaire général de l'UIP, a pour mandat de prendre toutes mesures appropriées en vue d'assurer la bonne organisation et le déroulement harmonieux des travaux de l'Assemblée. La première séance du Bureau restreint est prévue en tout début de matinée, le dimanche 25 mars 2018.

POSTES A POURVOIR PENDANT LA 138^{ème} ASSEMBLEE

Une liste provisoire des postes à pourvoir dans les différents organes de l'UIP sera publiée sur le site web de l'UIP avant l'ouverture de l'Assemblée.

Les Parlements membres sont encouragés à présenter des candidats aux principaux Comités et organes de l'UIP (<https://www.ipu.org/fr/about-us/structure/assemblee>). Les candidats doivent avoir autant que possible des compétences dans le domaine de travail des organes concernés, et être assurés de l'appui de leurs parlements respectifs pour mener à bien leur fonction de membre. Les Membres de l'UIP récemment affiliés et les Membres qui ne sont pas actuellement titulaires d'un poste au sein de l'un des organes de l'UIP sont invités à soumettre des candidatures.

Etant donné que la réunion du Forum des femmes parlementaires aura lieu le samedi 24 mars, il est vivement conseillé aux groupes géopolitiques de planifier leurs réunions dans l'après-midi du vendredi 23 mars, ou à un autre moment qui n'entre pas en conflit avec la réunion du Forum des femmes parlementaires. La troisième séance du Forum, le 27 mars, sera consacrée au renouvellement de la composition du Bureau des femmes parlementaires afin de i) remplacer les représentantes régionales dont le mandat expire à la fin de la session ou qui ne sont plus parlementaires, ii) élire la Présidente du Bureau et iii) élire les deux Vice-Présidentes du Bureau. Le projet d'ordre du jour du Forum est ci-joint.

Une réunion des Présidents des groupes géopolitiques avec la Présidente et le Secrétaire général de l'UIP aura lieu le samedi 24 mars de 11 h 30 à 13 heures. Les Secrétaires des groupes géopolitiques sont également invités à participer à cette réunion.

ELABORATION DES PROJETS DE RESOLUTION ET CHOIX DES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR

La Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale et la Commission du développement durable, du financement et du commerce élaboreront leurs résolutions selon le calendrier suivant :

15 décembre 2017	Date limite de remise par les co-rapporteurs du projet de résolution et du mémoire explicatif au Secrétariat de l'UIP.
9 mars 2018	Date limite de remise par les Parlements membres des amendements écrits au projet de résolution.
24-27 mars 2018	Les Commissions examinent les projets de résolution, les amendent et les adoptent. Les co-rapporteurs présentent les projets de résolution et dispensent des conseils durant le processus de rédaction.
28 mars 2018	La 138 ^{ème} Assemblée de l'UIP adopte formellement les résolutions.

Tous les Membres peuvent contribuer à la rédaction des résolutions en soumettant une brève contribution écrite (article 13.1 du Règlement des Commissions permanentes). La date limite pour les contributions écrites aux première et deuxième Commissions permanentes est déjà passée (29 septembre 2017). Les Membres sont encouragés à présenter leurs contributions au projet de résolution qui sera adopté par la troisième Commission permanente (démocratie et droits de l'homme) à la 139^{ème} Assemblée de l'UIP (octobre 2018) sur le thème *Renforcer la coopération interparlementaire et la gouvernance en matière migratoire dans la perspective de l'adoption du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières*. Les contributions à ce projet de résolution sont les bienvenues dans le cadre du processus qui précède l'Assemblée de Genève et jusqu'au 20 avril 2018 dernier délai.

Conformément au règlement des Commissions permanentes, les propositions de thèmes d'étude à traiter par les Commissions doivent être présentées au plus tard un jour avant la réunion du Bureau de la Commission concernée. Les Membres sont donc invités à soumettre au Secrétariat de l'UIP leurs propositions de thèmes d'étude au plus tard le 25 mars 2018 pour la Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale et au plus tard le 26 mars 2018 pour la Commission permanente du développement durable, du financement et du commerce.

Ces propositions serviront de base aux consultations menées par les Bureaux des Commissions permanentes avant qu'une décision finale ne soit prise par celles-ci. Lors de l'examen des propositions de thèmes d'étude pour les futures Assemblées, le Bureau peut recommander l'une des propositions reçues, en combiner deux ou plus portant sur un même sujet ou regrouper des sujets proches en un seul thème, proposer un autre thème ou décider de présenter plus d'un thème à la Commission permanente.

DEBAT GENERAL (point 3 de l'ordre du jour)

Une note d'orientation sur le thème global du débat général sera diffusée et publiée sur la page web de l'Assemblée dans les semaines à venir.

En vertu des dispositions du Règlement de l'Assemblée, chaque délégation a un temps de parole de huit minutes à moins que le Bureau restreint n'en décide autrement. Lorsque deux orateurs ou oratrices de la même délégation sont inscrits au débat, ils se partagent ces huit minutes de la manière qui convient. Pour les Observateurs, en application des décisions prises par le Conseil directeur de l'UIP, le temps de parole est de cinq minutes.

Au vu du nombre croissant des Membres de l'UIP (qui entraîne un nombre potentiel croissant d'orateurs au débat général) et des problèmes de gestion du temps de parole rencontrés aux Assemblées précédentes, il est probable que le Bureau restreint envisage de limiter la prise de parole au débat général (sept minutes pour les Membres et quatre minutes pour les Observateurs permanents).

L'inscription se fait au Service d'inscription des orateurs, situé juste à l'extérieur de l'entrée principale de la salle plénière (Salle 1) au premier étage du CICG. L'inscription est ouverte 24 heures avant le début de la première séance plénière de l'Assemblée, le samedi 24 mars à 11 heures.

Les Membres peuvent aussi communiquer les noms de leurs orateurs à l'avance au Secrétariat de l'UIP par courriel ou par fax en utilisant le formulaire de "Pré-inscription des orateurs" ci-joint (**Annexe 2**). L'ordre définitif des orateurs sera déterminé par le tirage au sort traditionnel, qui aura lieu à 18 heures le samedi 24 mars 2018.

VICE-PRESIDENTS DE L'ASSEMBLEE

Conformément à l'article 7.3 du Règlement de l'Assemblée, toute délégation parlementaire peut désigner l'un de ses membres en qualité de vice-président(e) de l'Assemblée. Certains d'entre eux seront appelés à remplacer le Président ou la Présidente de l'Assemblée pendant une séance ou partie de séance.

Les délégations sont priées d'indiquer le nom du parlementaire désigné comme vice-président(e) de l'Assemblée lorsqu'elles se présenteront au Service d'inscription de l'UIP à Genève. A défaut, elles pourront le faire auprès du Service de dépôt et de contrôle des documents (bureau 224/225, deuxième étage du CICG) au plus tard le dimanche 25 mars 2018.

REPARTITION DES VOIX

On trouvera à l'**Annexe 4** un tableau provisoire de répartition des voix auxquelles les délégations ont droit durant la 138^{ème} Assemblée.

Les Parlements membres sont priés de vérifier les chiffres qui les concernent et, si besoin est, de faire part au Secrétariat de l'UIP à Genève, de préférence avant la session, de toute demande de modification. Le tableau définitif de répartition des voix à l'Assemblée sera distribué à l'ouverture de la session.

LANGUES ET DOCUMENTS

Le Secrétariat de l'UIP assurera l'interprétation simultanée dans les langues de travail de l'UIP (l'anglais, l'arabe, l'espagnol et le français) pour les réunions de tous les organes statutaires.

Quatre autres canaux d'interprétation ont été réservés pour le chinois, le japonais, le portugais et le russe, pour les séances de l'Assemblée, du Conseil directeur et pour certaines réunions des Commissions permanentes. Les cabines correspondantes seront mises gratuitement à disposition des équipes d'interprètes pour ces langues.

Les délégués pourront, à titre exceptionnel, s'exprimer dans une autre langue, à la condition qu'ils prennent des dispositions pour que leur intervention soit interprétée dans l'une ou l'autre des langues officielles de l'UIP par une personne désignée par eux, qui pourra utiliser une cabine d'interprétation. Afin que toutes les dispositions requises puissent être prises en temps voulu, les délégations sont priées de contacter suffisamment à l'avance Mme F. Steinig-Huang, chef interprète, ou les interprètes de la cabine anglaise affectés à la réunion à laquelle le discours doit être prononcé. En outre, huit exemplaires du discours traduit dans l'une des langues officielles de l'UIP seront remis au chef interprète ou aux interprètes de la cabine anglaise pour être distribués aux autres interprètes.

Les délégations sont invitées à envoyer une version électronique (PDF) de leurs discours à speeches@ipu.org, **au moins trois heures avant que le discours ne soit prononcé** pour assurer une interprétation simultanée de bonne qualité dans les autres langues de travail.

Les discours officiels prononcés lors du débat général seront affichés sur la page web de l'Assemblée et intégrés aux comptes rendus de l'Assemblée. En raison de limites techniques, seuls les discours en anglais, français et espagnol seront publiés.

Les documents relatifs aux travaux de l'Assemblée, du Conseil directeur, des Commissions permanentes et autres organes de l'UIP, ainsi que des autres événements ayant lieu à l'occasion de la 138^{ème} Assemblée, seront affichés sur le site web de l'UIP à l'adresse : www.ipu.org/conf-f/138agnd.htm.

Les organes directeurs de l'UIP ayant décidé de réduire l'empreinte carbone de l'Organisation et de poursuivre les efforts de diminution du gaspillage de papier, les documents relatifs aux différentes séances de l'Assemblée ne seront imprimés qu'en un nombre d'exemplaires limité.

APPLICATION DE L'ASSEMBLEE

Une application sera disponible pour la 138^{ème} Assemblée en téléchargement gratuit début février 2018. Des membres du personnel seront disponibles pour assister les délégués à télécharger l'application leur montrer les différentes fonctionnalités. Un guide utilisateur concis en anglais et en français sera publié sur le site web.

L'application doit permettre la consultation en ligne des documents officiels de l'UIP dans le cadre de la politique PaperSmart de l'UIP, et faciliter la participation des délégués aux Assemblées de l'UIP.

REUNIONS D'AUTRES INSTANCES

Les organes de l'UIP ci-après se réuniront aussi à l'occasion de l'Assemblée :

- Comité exécutif (22, 23 et 27 mars, à huis clos) ;
- Sous-Comité des finances (21 mars, à huis clos) ;
- Forum des femmes parlementaires (24 mars et 27 mars, séance publique) ;
- Forum des jeunes parlementaires de l'UIP (25 mars, séance publique) ;
- Conseil du Forum des jeunes parlementaires de l'UIP (25 mars, à huis clos) ;
- Bureau des femmes parlementaires (24, 27 et 28 mars, à huis clos) ;

- Groupe du partenariat entre hommes et femmes (23 et 27 mars, à huis clos) ;
- Comité des droits de l'homme des parlementaires (23 au 27 mars, à huis clos) ;
- Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient (24 et 26 mars, à huis clos) ;
- Groupe de facilitateurs concernant Chypre (24 mars, à huis clos) ;
- Comité chargé de promouvoir le respect du droit international humanitaire (DIH) (26 mars, à huis clos) ;
- Groupe consultatif sur la santé (24 mars, à huis clos, anglais seulement).

L'Association des Secrétaires généraux des Parlements (ASGP) siègera également au CIGG à l'occasion de l'Assemblée. La réunion sera convoquée par son président.

RESULTATS DE L'ASSEMBLEE

Toutes les délégations recevront deux exemplaires de la brochure des *Résultats* de la 138^{ème} Assemblée. Ce document pourra en outre être consulté sur le site web de l'UIP deux semaines après la clôture de l'Assemblée, date à laquelle une version électronique complète pourra être téléchargée au format PDF.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

On trouvera plus ample information dans le Guide de l'Assemblée qui sera distribué aux délégations lors de l'inscription, à Genève. Les délégués trouveront également le Journal de l'Assemblée tous les jours dans toutes les salles de réunion et au Service d'inscription et d'information, ainsi que sur le site web de l'UIP et sur l'application de l'Assemblée. Le Journal fournit les dernières informations concernant le programme des réunions et d'autres informations importantes.

INSCRIPTION

Toutes les délégations sont priées de respecter la date limite d'inscription fixée au 11 mars 2018 et sont invitées à utiliser le système d'inscription en ligne mis en place par l'UIP. On trouvera à l'**Annexe 4** des indications sur ce système, qui sera opérationnel à partir du 1^{er} décembre 2017. Il convient de noter qu'une seule personne devra coordonner l'inscription de la délégation et aura accès au système d'inscription.

Si vous rencontrez des difficultés, veuillez contacter le Service d'inscription et d'information à l'adresse suivante : postbox@ipu.org. Si, pour une quelconque raison, votre Parlement ne peut pas s'inscrire en ligne, la composition de votre délégation peut être communiquée par courriel à cette même adresse ou par fax au +41 22 919 41 60.

Le Service d'inscription et d'information sera ouvert au CIGG le vendredi 23 mars 2018, de 14 à 19 heures, puis du 24 au 27 mars de 8 à 19 heures, ainsi que le mercredi 28 mars de 8 à 18 heures.

Important : la procédure d'inscription en ligne exige que **les délégués fournissent leurs adresses électroniques individuelles ainsi que leurs fonctions au sein des commissions**. Ce faisant, ils acceptent tacitement d'être ajoutés à la liste de distribution de l'UIP et de recevoir ainsi régulièrement des mises à jour sur le travail de l'UIP. Ces informations serviront également à alimenter la base de données de l'UIP destinée à favoriser la mise en relation des parlementaires.

RESERVATIONS DE CHAMBRES D'HOTEL

Le mois de mars est particulièrement chargé pour les hôtels à Genève. Les délégués sont donc priés de faire leurs réservations le plus tôt possible. Les délégations des pays ayant une mission permanente à Genève sont invitées à contacter leurs missions car ces dernières ont l'habitude de recevoir des délégations aux réunions de l'ONU et de se charger des réservations de chambres d'hôtel. Nombre d'entre elles ont négocié des tarifs préférentiels auprès d'hôtels situés à proximité du Palais des Nations et du CIGG.

Pour les Membres n'ayant pas de représentation diplomatique à Genève ainsi que les Membres associés et les Observateurs officiels, le Secrétariat de l'UIP a pré-réservé un nombre limité de chambres dans les hôtels de Genève suivants :

- **Mövenpick** www.movenpick.com/en/europe/switzerland/geneva/hotel-geneva (5 étoiles, proche de l'aéroport, service de transfert proposé le matin et le soir pour le CIGG), à partir de 190 CHF pour une chambre classique, petit-déjeuner inclus. Pour réserver, veuillez contacter Reservation.Geneva.Airport@movenpick.com, et mentionner l'Assemblée de l'UIP.

- **Warwick** warwickhotels.com/geneva (4 étoiles, en face de la gare centrale au centre de Genève), à partir de 210 CHF pour une chambre classique, petit-déjeuner inclus. Pour réserver, veuillez contacter resa.group@warwickhotels.com, et mentionner l'Assemblée de l'UIP.
- **Ibis Centre Genève Nations** www.ibis.com/fr/hotel-8069-ibis-geneve-centre-nations/index.shtml (3 étoiles, à 10-15 minutes à pied du CIGG), de 159 à 186 CHF pour une chambre simple standard, petit-déjeuner inclus. Pour réserver, veuillez contacter H8069-re@accor.com, et mentionner l'Assemblée de l'UIP.

Une copie électronique du formulaire de réservation d'hôtel est disponible auprès du Secrétariat de l'UIP (postbox@ipu.org). En principe, les tarifs préférentiels négociés ne seront disponibles que jusqu'au 20 février 2018, après quoi les chambres seront libérées.

Conformément à la pratique des hôtels à Genève, seules les réservations faites au moyen d'une carte de crédit seront confirmées. Il est également possible de faire des réservations en ligne via le site de l'Office du tourisme, à l'adresse suivante : www.geneve-tourisme.ch/fr/ou-dormir/.

VISAS

La Suisse est membre associé des Accords de Schengen et fait donc partie de l'espace Schengen. En octobre 2011, les Etats membres de Schengen ont mis en place le Système d'information sur les visas (VIS) qui sert à stocker les données biométriques (empreintes digitales et image faciale) des demandeurs de visas Schengen. Toutes les représentations suisses à l'étranger sont désormais reliées au système VIS.

Les demandeurs de visa doivent prendre rendez-vous avec la représentation suisse compétente pour leur lieu de résidence et dans certains cas avec un prestataire externe afin de déposer leur demande de visa et enregistrer leurs données biométriques en personne. Ces données restent valables dans le système VIS pendant une période de cinq ans.

La représentation suisse compétente pour le lieu de résidence du demandeur de visa est indiquée sur le lien suivant : www.eda.admin.ch/eda/fr/home/laender-reise-information.html. Il est recommandé que l'intéressé la contacte sans délai afin d'obtenir une liste des documents qui devront être présentés lors du dépôt de sa demande de visa. Le formulaire de demande de visa Schengen de type C (court séjour) est disponible au lien suivant : www.sem.admin.ch/sem/fr/home/themen/einreise/visumantragsformular.html.


Le délai nécessaire pour obtenir un visa est fortement tributaire des conditions locales. En outre, la Suisse a signé des accords avec certains pays où elle n'est pas représentée par une instance diplomatique ou consulaire. A certaines conditions, ces accords autorisent la délivrance de visas par un Etat Schengen dans un pays où la Suisse n'est pas représentée. Il est donc vivement recommandé aux demandeurs de se renseigner directement auprès de la représentation suisse compétente pour leur lieu de résidence ou de consulter le site web approprié. Les rendez-vous pour la soumission et l'enregistrement des données biométriques doivent donc être pris longtemps à l'avance, selon les indications données par les autorités suisses. Il est à préciser que selon les circonstances locales, le délai d'obtention d'un rendez-vous peut prendre plusieurs semaines. Veuillez noter que, en raison de l'entrée de la Suisse dans l'espace Schengen, les visas ne sont plus délivrés à l'arrivée à l'Aéroport international de Genève.

Des informations complémentaires et utiles concernant le domaine des visas sont disponibles en consultant le site web du Secrétariat d'Etat aux migrations : www.sem.admin.ch/sem/fr/home/themen/einreise.html.


PROGRAMME DE TRAVAIL GENERAL DE LA 138^{ème} ASSEMBLEE ET REUNIONS CONNEXES

Genève, 24 au 28 mars 2018


Mercredi 21 mars 2018


 15:00 - 18:00 Sous-Comité des finances*
Salle de réunion principale, Siège de l'UIP


Jeudi 22 mars 2018


 10:00 - 13:00 Comité exécutif*
15:00 - 18:00 *Salle de réunion principale, Siège de l'UIP*


Vendredi 23 mars 2018

 9:00 – 10:00 Groupe du partenariat entre hommes et femmes*
Salle de réunion principale, Siège de l'UIP


 9:30 – 13:00 Comité des droits de l'homme des parlementaires*
Salle Lausanne, Annexe CCV, CICG

 10:00 – 13:00 Comité exécutif*
Salle de réunion principale, Siège de l'UIP


 14:30 – 16:30 Comité exécutif*
Salle de réunion principale, Siège de l'UIP


 14:30 – 18:00 Comité des droits de l'homme des parlementaires*
Salle Lausanne, Annexe CCV, CICG


14:30 – 19:00 Ouverture de l'inscription
Hall d'entrée, CICG

 16:30 – 18:00 Groupe de travail sur la Syrie
Salle de réunion principale, Siège de l'UIP


Samedi 24 mars 2018


 9:00 - 10:00 Bureau des femmes parlementaires*
Salle Genève, Annexe CCV, CICG

 10:00 – 11:00 Réunion des conseillers et secrétaires de délégations
Salles 3 & 4, niveau 0, CICG

 10:00 – 11:30 Groupe de facilitateurs concernant Chypre*
Salle 15, niveau -1, CICG


 10:30 – 13:00 **Forum des femmes parlementaires**
Salle 2, niveau 0, CICG


 11:30 – 13:00 Réunion de groupe du Forum des femmes parlementaires
Salle Genève, Annexe CCV, CICG

 11:30 – 13:00 Réunion avec les Présidents des groupes géopolitiques*
Salle 18, niveau -1, CICG

 14:30 – 17:30 **Forum des femmes parlementaires**
Salle 2, niveau 0, CICG

 14:30 – 17:30 Groupe consultatif sur la santé (**ANGLAIS UNIQUEMENT**)*
Salle 15, niveau -1, CICG

 14:30 – 18:00 Comité des droits de l'homme des parlementaires*
Salle Lausanne, Annexe CCV, CICG

 15:00 – 18:00 Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient*
Salle 18, niveau -1, CICG









* à huis clos

Dimanche 25 mars 2018

	8:00 – 9:00	Bureau restreint de l'Assemblée* <i>Salon VIP, niveau 3, CICG</i>
	8:00 – 9:00	Conseil du Forum des jeunes parlementaires* <i>Salle Genève, Annexe CCV, CICG</i>
	9:00 – 11:00	Conseil directeur <i>Salle 1, niveau 1, CICG</i>
	9:00 – 11:00	Bureau de la Commission permanente des Affaires des Nations Unies* <i>Salle 18, niveau -1, CICG</i>
	9:30 – 12:30	Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale Débat sur le projet de résolution intitulé <i>La pérennisation de la paix pour parvenir au développement durable</i> <i>Salle 2, niveau 0, CICG</i>
	9:30 – 13:00	Commission permanente du développement durable, du financement et du commerce Débat sur le projet de résolution sur le thème <i>Associer le secteur privé à la mise en œuvre des ODD, notamment dans le domaine des énergies renouvelables</i> , et début de sa rédaction en plénière <i>Salles 3 & 4, niveau 0, CICG</i>
	11:00 – 13:00	Assemblée : début du débat général <i>Salle 1, niveau 1, CICG</i>
	11:30 – 13:00	Bureau de la Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme* <i>Salle 18, niveau -1, CICG</i>
	14:30 – 17:00	Assemblée : débat général <i>Salle 1, niveau 1, CICG</i>
	14:30 – 17:30	Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale Rédaction en plénière de la résolution sur le thème <i>La pérennisation de la paix pour parvenir au développement durable</i> <i>Salle 2, niveau 0, CICG</i>
	14:30 – 18:00	Comité des droits de l'homme des parlementaires* <i>Salle Lausanne, Annexe CCV, CICG</i>
	14:30 – 18:30	Forum des jeunes parlementaires de l'UIP <i>Salles 3 & 4, niveau 0, CICG</i>
	17:00 – 18:30	Assemblée : décision sur le point d'urgence <i>Salle 1, niveau 1, CICG</i>

* à huis clos

Lundi 26 mars 2018

	09.00 – 11.00	Groupe consultatif de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent* <i>Salle Genève, Annexe CCV, CICG</i>
	9:00 – 13:00 9:00 – 10:30 10:30 – 13:00	Assemblée - débat sur le point d'urgence et - poursuite du débat général <i>Salle 1, niveau 1, CICG</i>
	9:30 – 12:30	Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale Finalisation en plénière de la rédaction de la résolution sur le thème <i>La pérennisation de la paix pour parvenir au développement durable</i> <i>Salle 2, niveau 0, CICG</i>
	9:30 – 13:00	Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme Débat sur le projet de résolution qui sera adopté à la 139 ^{ème} Assemblée sur le thème <i>Renforcer la coopération interparlementaire et la gouvernance en matière migratoire dans la perspective de l'adoption du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières</i> <i>Salles 3 & 4, niveau 0, CICG</i>
	9:30 – 13:00	Comité des droits de l'homme des parlementaires* <i>Salle Lausanne, Annexe CCV, CICG</i>
ASGP	11:00 – 12:30	Réunion de l'ASGP <i>Salles 5 & 6, niveau 3, CICG</i>
	11:30 – 13:00	Comité chargé de promouvoir le respect du droit international humanitaire* <i>Salle Genève, Annexe CCV, CICG</i>
	14:30 – 16:30	Bureau de la Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale* <i>Salle 18, niveau -1, CICG</i>
ASGP	14:30 – 17:30	Réunion de l'ASGP <i>Salles 5 & 6, niveau 3, CICG</i>
	14:30 – 18:30	Commission permanente du développement durable, du financement et du commerce Rédaction en plénière de la résolution sur le thème <i>Associer le secteur privé à la mise en œuvre des ODD, notamment dans le domaine des énergies renouvelables</i> <i>Salles 3 & 4, niveau 0, CICG</i>
	14:30 – 18:30	Assemblée : poursuite du débat général <i>Salle 1, niveau 1, CICG</i>
	14:30 – 18:30	Eventuel comité de rédaction pour le point d'urgence* <i>Salle Genève, Annexe CCV, CICG</i>
	17:00 – 18:30	Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient* <i>Salle 18, niveau -1, CICG</i>





* à huis clos

Mardi 27 mars 2018

	9:00 – 10:00	Groupe du partenariat entre hommes et femmes * <i>Salle Genève, Annexe CCV, CICG</i>
	9:00 – 10:30	Bureau de la Commission permanente du développement durable, du financement et du commerce* <i>Salle Lausanne, Annexe CCV, CICG</i>
	9:00 – 13:00	Commission permanente des Affaires des Nations Unies Débat sur <i>Les préparatifs de la session 2018 du Forum politique de haut niveau pour le développement durable</i> <i>Salle 2, niveau 0, CICG</i>
	9:30 – 11:30	Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale Adoption du projet de résolution intitulé <i>La pérennisation de la paix pour parvenir au développement durable</i> <i>Salles 3 & 4, niveau 0, CICG</i>
	10:00 – 12:30	Comité exécutif* <i>Salle Genève, Annexe CCV, CICG</i>
ASGP	10:00 – 12:30	Réunion de l'ASGP <i>Salles 5 & 6, niveau 3, CICG</i>
	11:00 – 13:00	Assemblée : poursuite du débat général <i>Salle 1, niveau 1, CICG</i>
	12:00 – 13:00	Forum des femmes parlementaires : Elections au Bureau <i>Salles 3 & 4, niveau 0, CICG</i>
	14:30 – 15:30	Bureau des femmes parlementaires* <i>Salle 18, niveau -1, CICG</i>
	14:30 – 16:00	Commission permanente du développement durable, du financement et du commerce Adoption du projet de résolution intitulé <i>Associer le secteur privé à la mise en œuvre des ODD, notamment dans le domaine des énergies renouvelables</i> <i>Salle 2, niveau 0, CICG</i>
ASGP	14:30 – 17:30	Réunion de l'ASGP <i>Salles 5 & 6, niveau 3, CICG</i>
	14:30 – 18:00	Comité des droits de l'homme des parlementaires* <i>Salle Lausanne, Annexe CCV, CICG</i>
	14:30 – 18:30	Assemblée - adoption de la résolution sur le point d'urgence et - clôture du débat général <i>Salle 1, niveau 1, CICG</i>
	15:30 – 16:00	Forum des femmes parlementaires <i>Salles 3 & 4, niveau 0, CICG</i>
	16:30 – 18:30	Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme Examen d'une proposition de débat intitulé <i>Le rôle des parlements pour mettre fin aux discriminations basées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre, et pour assurer le respect des droits de l'homme des personnes LGBTI</i> <i>Salle 2, niveau 0, CICG</i>
	16:30 – 18:30	Séance interactive avec les assemblées et organisations parlementaires régionales ou autres sur la mise en œuvre des Objectifs de développement durable <i>Salle Genève, Annexe CCV, CICG</i>

* à huis clos

Mercredi 28 mars 2018

	9:00 – 11:00	Bureau des femmes parlementaires* <i>Salle Genève, Annexe CCV, CICG</i>
	9:30 – 13:00	Conseil directeur - décisions sur les droits de l'homme des parlementaires et - rapports des réunions spécialisées <i>Salle 1, niveau 1, CICG</i>
ASGP	10:00 – 12:30	Réunion de l'ASGP <i>Salles 5 & 6, niveau 3, CICG</i>
ASGP	14:30 – 17:30	Réunion de l'ASGP <i>Salles 5 & 6, niveau 3, CICG</i>
	14:30 -	Conseil directeur <i>Salle 1, niveau 1, CICG</i>
	A la fin du Conseil directeur	Assemblée - adoption des résolutions - rapports des Commissions permanentes - document final du débat général et - séance de clôture <i>Salle 1, niveau 1, CICG</i>

Légende :

Assemblée /
Conseil directeur



Commissions /
Réunions-débat



Autres réunions de
l'Assemblée, y compris
les réunions à huis clos



* à huis clos



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

138^{ème} ASSEMBLEE DE L'UIP ET REUNIONS CONNEXES

Genève, 24 - 28.03.2018

A/138/C.1
Annexe 2

FORMULAIRE DE PRE-INSCRIPTION DES ORATEURS

DEBAT GENERAL

(POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR)

**PARLEMENT OU
ORGANISATION**

	Veuillez entourer le titre de civilité correspondant	Nom	Prénom (s)	L'intéressé(e) préside-t-il (elle) le Parlement ?
1	M. / Mme			Oui / Non
2*	M. / Mme			Oui / Non



* Seuls les parlements membres de l'UIP et les Membres associés ont droit à un second orateur.

DATE:

SIGNATURE:

***Veillez remplir ce formulaire et le retourner jusqu'à 18 heures (heure suisse) le 16 mars 2018 au plus tard
au Secrétariat de l'UIP par :***

Fax : + 41 22 919 41 60 ou courriel : postbox@ipu.org

TABLEAU PROVISOIRE DE REPARTITION DES VOIX A LA 138^{ème} ASSEMBLEE
(Conformément à l'Article 15.2 des Statuts)

MEMBRES		Voix d'après a)	Population des pays en millions	Voix d'après b)	Total des voix
1.	Afghanistan	10	24.1	4	14
2.	Afrique du Sud	10	51.7	7	17
3.	Albanie	10	3.0	1	11
4.	Algérie	10	33.2	5	15
5.	Allemagne	10	81.3	9	19
6.	Andorre	10	0.08	0	10
7.	Angola	10	25.7	4	14
8.	Arabie saoudite	10	27.1	4	14
9.	Argentine	10	41.0	6	16
10.	Arménie	10	3.4	1	11
11.	Australie	10	21.0	4	14
12.	Autriche	10	8.4	2	12
13.	Azerbaïdjan	10	9.5	2	12
14.	Bahreïn	10	1.2	1	11
15.	Bangladesh	10	153.0	10	20
16.	Bélarus	10	10.2	3	13
17.	Belgique	10	11.2	3	13
18.	Bénin	10	7.6	2	12
19.	Bhoutan	10	0.7	0	10
20.	Bolivie (Etat plurinational de)	10	6.7	2	12
21.	Bosnie-Herzégovine	10	4.3	1	11
22.	Botswana	10	1.3	1	11
23.	Brésil	10	204.4	12	22
24.	Bulgarie	10	8.5	2	12
25.	Burkina Faso	10	10.4	3	13
26.	Burundi	10	5.2	2	12
27.	Cambodge	10	14.6	3	13
28.	Cameroun	10	12.9	3	13
29.	Canada	10	30.8	5	15
30.	Cap-Vert	10	0.3	0	10
31.	Chili	10	15.1	3	13
32.	Chine	10	1 200.0	13	23
33.	Chypre	10	0.7	0	10
34.	Colombie	10	29.5	4	14
35.	Comores	10	0.7	0	10
36.	Congo	10	1.9	1	11
37.	Costa Rica	10	3.3	1	11
38.	Côte d'Ivoire	10	15.5	3	13
39.	Croatie	10	4.8	1	11
40.	Cuba	10	10.2	3	13
41.	Danemark	10	5.2	2	12
42.	Djibouti	10	0.79	0	10
43.	Egypte	10	85.7	9	19
44.	El Salvador	10	5.3	2	12
45.	Emirats arabes unis	10	2.5	1	11
46.	Equateur	10	14.0	3	13
47.	Espagne	10	39.4	5	15
48.	Estonie	10	1.5	1	11
49.	Ethiopie	10	87.9	9	19

MEMBRES		Voix d'après a)	Population des pays en millions	Voix d'après b)	Total des voix
50.	Ex-Rép. yougoslave de Macédoine	10	2.3	1	11
51.	Fédération de Russie	10	148.8	10	20
52.	Fidji	10	0.80	0	10
53.	Finlande	10	5.4	2	12
54.	France	10	65.8	8	18
55.	Gabon	10	1.0	1	11
56.	Gambie	10	1.5	1	11
57.	Géorgie	10	4.7	1	11
58.	Ghana	10	25.0	4	14
59.	Grèce	10	10.2	3	13
60.	Guatemala	10	8.2	2	12
61.	Guinée	10	10.6	3	13
62.	Guinée-Bissau	10	1.5	1	11
63.	Guinée équatoriale	10	1.0	1	11
64.	Guyana	10	0.76	0	10
65.	Haïti	10	10.2	3	13
66.	Honduras	10	8.1	2	12
67.	Hongrie	10	10.4	3	13
68.	Iles Marshall*	10	0.05	0	10
69.	Inde	10	1 000.3	13	23
70.	Indonésie	10	206.0	12	22
71.	Iran (République islamique d')	10	60.5	8	18
72.	Iraq	10	26.7	4	14
73.	Irlande	10	4.5	1	11
74.	Islande	10	0.31	0	10
75.	Israël	10	6.7	2	12
76.	Italie	10	57.0	7	17
77.	Japon	10	123.6	10	20
78.	Jordanie	10	5.5	2	12
79.	Kazakhstan	10	17.0	3	13
80.	Kenya	10	38.6	5	15
81.	Kirghizistan	10	5.5	2	12
82.	Koweït	10	2.2	1	11
83.	Lesotho	10	2.1	1	11
84.	Lettonie	10	2.7	1	11
85.	Liban	10	2.4	1	11
86.	Libye	10	3.9	1	11
87.	Liechtenstein	10	0.03	0	10
88.	Lituanie	10	3.9	1	11
89.	Luxembourg	10	0.4	0	10
90.	Madagascar	10	20.6	4	14
91.	Malaisie	10	22.7	4	14
92.	Malawi	10	13.9	3	13
93.	Maldives	10	0.35	0	10
94.	Mali	10	16.4	3	13
95.	Malte	10	0.3	0	10
96.	Maroc	10	31.5	5	15
97.	Maurice	10	1.02	1	11
98.	Mauritanie	10	3.1	1	11
99.	Mexique	10	104.0	10	20
100.	Micronésie (Etats fédérés de)	10	0.10	0	10
101.	Monaco	10	0.03	0	10

MEMBRES		Voix d'après a)	Population des pays en millions	Voix d'après b)	Total des voix
102.	Mongolie	10	2.9	1	11
103.	Monténégro	10	0.62	0	10
104.	Mozambique	10	12.1	3	13
105.	Myanmar	10	60.3	8	18
106.	Namibie	10	1.5	1	11
107.	Népal	10	26.4	4	14
108.	Nicaragua	10	5.1	2	12
109.	Niger	10	16.5	3	13
110.	Nigéria	10	140.4	10	20
111.	Norvège	10	5.0	2	12
112.	Nouvelle-Zélande	10	4.4	1	11
113.	Oman	10	2.5	1	11
114.	Ouganda	10	34.6	5	15
115.	Ouzbékistan	10	32.0	5	15
116.	Pakistan	10	160.9	11	21
117.	Palaos	10	0.02	0	10
118.	Palestine	10	3.9	1	11
119.	Panama	10	1.7	1	11
120.	Papouasie-Nouvelle-Guinée	10	3.0	1	11
121.	Paraguay	10	5.7	2	12
122.	Pays-Bas	10	15.3	3	13
123.	Pérou	10	23.0	4	14
124.	Philippines	10	62.1	8	18
125.	Pologne	10	38.5	5	15
126.	Portugal	10	10.3	3	13
127.	Qatar	10	0.88	0	10
128.	République arabe syrienne	10	12.5	3	13
129.	République centrafricaine	10	5.1	2	12
130.	République de Corée	10	50.8	7	17
131.	Rép. dém. du Congo	10	56.8	7	17
132.	Rép. dém. populaire lao	10	5.6	2	12
133.	République dominicaine	10	9.0	2	12
134.	République de Moldova	10	4.3	1	11
135.	Rép. populaire dém. de Corée	10	20.9	4	14
136.	République tchèque	10	10.5	3	13
137.	République-Unie de Tanzanie	10	34.4	5	15
138.	Roumanie	10	23.0	4	14
139.	Royaume-Uni	10	60.2	8	18
140.	Rwanda	10	6.2	2	12
141.	Saint-Marin	10	0.02	0	10
142.	Sainte-Lucie*	10	0.18	0	10
143.	Samoa	10	0.17	0	10
144.	Sao Tomé-et-Principe	10	0.16	0	10
145.	Sénégal	10	7.0	2	12
146.	Serbie	10	9.7	2	12
147.	Seychelles	10	0.08	0	10
148.	Sierra Leone	10	4.9	1	11
149.	Singapour	10	5.08	2	12
150.	Slovaquie	10	5.2	2	12
151.	Slovénie	10	1.9	1	11
152.	Somalie	10	10.4	3	13
153.	Soudan	10	33.4	5	15
154.	Soudan du Sud	10	10.0	3	13

MEMBRES		Voix d'après a)	Population des pays en millions	Voix d'après b)	Total des voix
155.	Sri Lanka	10	17.0	3	13
156.	Suède	10	10.0	3	13
157.	Suisse	10	6.7	2	12
158.	Suriname	10	0.4	0	10
159.	Swaziland	10	1.1	1	11
160.	Tadjikistan	10	5.1	2	12
161.	Tchad	10	11.3	3	13
162.	Thaïlande	10	60.1	8	18
163.	Timor-Leste	10	0.92	0	10
164.	Togo	10	5.4	2	12
165.	Tonga	10	0.10	0	10
166.	Trinité-et-Tobago	10	1.22	1	11
167.	Tunisie	10	10.2	3	13
168.	Turkménistan	10	6.2	2	12
169.	Turquie	10	76.6	8	18
170.	Tuvalu	10	0.01	0	10
171.	Ukraine	10	50.1	7	17
172.	Uruguay	10	3.2	1	11
173.	Vanuatu*	10	0.27	0	10
174.	Venezuela (Rép. bolivarienne du)	10	30.0	5	15
175.	Viet Nam	10	90.3	9	19
176.	Yémen	10	10.5	3	13
177.	Zambie	10	10.9	3	13
178.	Zimbabwe	10	10.4	3	13

* Les droits de ces Membres prendront effet au 1^{er} janvier 2018.



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

138^{ème} ASSEMBLEE DE L'UIP ET REUNIONS CONNEXES

Genève, 24 - 28.03.2018

A/138/C.1
Annexe 4

Note explicative sur l'inscription en ligne à l'UIP

Le système d'inscription en ligne mis en place par le Secrétariat de l'UIP est accessible au moyen de la page web de la 138^{ème} Assemblée, par simple clic sur le bouton d'inscription. Il sera ouvert du 1^{er} décembre 2017 au 20 mars 2018. Après cette date, les délégués devront s'inscrire auprès du service d'inscription de l'UIP, à l'adresse suivante : registration@ipu.org.

A noter : il est recommandé aux participants de désigner un coordonnateur pour leur délégation qui sera le seul utilisateur du système d'inscription en ligne et qui choisira un mot de passe.

La procédure d'inscription est la suivante :

1. Créez un compte et saisissez les informations demandées sur cette page. Si vous vous êtes déjà inscrits en ligne à une Assemblée, vos identifiants sont toujours valables. Vous pouvez donc les réutiliser.
2. Une fois que vous vous avez créé un compte, connectez-vous en utilisant vos nom et mot de passe.
3. Cliquez sur "S'inscrire à cette réunion" pour vous inscrire à la 138^{ème} Assemblée.
4. Cliquez sur "Commencer l'inscription" pour inscrire votre délégation. En votre qualité de coordonnateur de délégation, n'oubliez pas de vous inclure si vous prévoyez d'assister à la réunion.
5. Prière de veiller à :
 - inclure toutes les informations concernant la participation aux **organes directeurs et subsidiaires de l'UIP** sous la rubrique "Titre et fonctions à l'UIP" ;
 - inclure les informations concernant votre **parlement national** sous la rubrique "Titre et fonctions au Parlement/dans l'Organisation" ;
 - **NE PAS** écrire TOUT EN MAJUSCULES ;
 - cliquer sur le **symbole "+"** pour ajouter des comités (lorsqu'il y en a plus d'un).
6. Plus d'information dans la FAQ : w3.ipu.org/registration/index.php/FAQs/fr
7. Il vous sera possible d'apporter des modifications à vos données jusqu'au 20 mars 2018. Après cette date, vous devrez vous adresser directement à registration@ipu.org.

Le processus d'inscription comporte une **phase de validation** durant laquelle les administrateurs système examineront votre inscription. Une fois votre inscription validée, vous en recevrez confirmation par courriel. Sinon, l'un de nos administrateurs prendra contact avec vous pour toute démarche nécessitant un suivi.

Si vous avez des questions au sujet de l'inscription, veuillez les adresser à Mme Sally-Anne Sader, Chargée du Service des conférences, à l'adresse suivante : sas@ipu.org, avec copie à l'adresse générale du Secrétariat de l'UIP : postbox@ipu.org, et à registration@ipu.org.



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

138^{ème} ASSEMBLEE DE L'UIP ET REUNIONS CONNEXES

Genève, 24 - 28.03.2018

Assemblée

A/138/A.1
20 novembre 2017

Ordre du jour de la 138^{ème} Assemblée

1. Election du Président et des Vice-Présidents de la 138^{ème} Assemblée
2. Examen de demandes d'inscription d'un point d'urgence à l'ordre du jour de l'Assemblée
3. Débat général
4. La pérennisation de la paix pour parvenir au développement durable
(*Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale*)
5. Associer le secteur privé à la mise en œuvre des ODD, notamment dans le domaine des énergies renouvelables
(*Commission permanente du développement durable, du financement et du commerce*)
5. Rapports des Commissions permanentes
6. Approbation des thèmes d'étude de la Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale et de la Commission du développement durable, du financement et du commerce à la 140^{ème} Assemblée de l'UIP et désignation des rapporteurs
7. Amendements aux Statuts et Règlements de l'UIP

F

#IPU138



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

138^{ème} ASSEMBLEE DE L'UIP ET REUNIONS CONNEXES

Genève, 24 - 28.03.2018

Conseil directeur

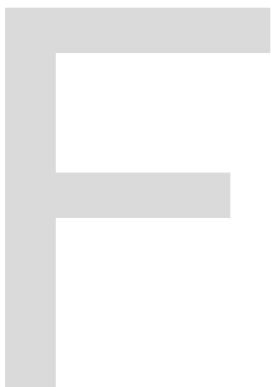
CL/202/A.1
20 novembre 2017

Ordre du jour provisoire de la 202^{ème} session du Conseil directeur de l'UIP

Genève, 25 et 28 mars 2018

L'ordre du jour provisoire de la session, établi par le Comité exécutif à sa 276^{ème} session (octobre 2017), est le suivant :

1. **Adoption de l'ordre du jour**
2. **Approbation du compte-rendu de la 201^{ème} session du Conseil directeur**
3. **Propositions pour l'élection du Président de la 138^{ème} Assemblée**
4. **Questions relatives aux Membres de l'UIP et à la situation de certains parlements**
 - a) Demandes d'affiliation et de réaffiliation à l'UIP et statut d'observateur
 - b) Situation de certains parlements
5. **Rapport du Président**
 - a) Sur ses activités depuis la 201^{ème} session du Conseil directeur
 - b) Sur les activités du Comité exécutif
6. **Rapport annuel du Secrétaire général sur les activités de l'UIP en 2017**
7. **Rapports sur de récentes réunions spécialisées de l'UIP**
8. **Mise en œuvre de la Stratégie de l'UIP pour 2017-2021**
9. **Coopération avec le système des Nations Unies**
10. **Résultats financiers de l'exercice 2017**
11. **Activités des organes pléniers et comités spécialisés**
 - a) Forum des Femmes parlementaires
 - b) Comité des droits de l'homme des parlementaires
 - c) Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient
 - d) Groupe de facilitateurs concernant Chypre
 - e) Comité chargé de promouvoir le respect du droit international humanitaire
 - f) Groupe du partenariat entre hommes et femmes
 - g) Groupe consultatif sur la santé
 - h) Forum des Jeunes parlementaires de l'UIP



#IPU138

- 12. 139^{ème} Assemblée de l'UIP (octobre 2018)**
- 13. Prochaines réunions interparlementaires**
 - a) Réunions statutaires
 - b) Réunions spécialisées
- 14. Amendements aux Statuts et Règlements de l'UIP**
- 15. Elections au Comité exécutif**
(cf. Article 21 k) des Statuts et articles 37, 38 et 39 du Règlement du Conseil directeur)
- 16. Divers**



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

138^{ème} ASSEMBLEE DE L'UIP ET REUNIONS CONNEXES

Genève, 24 - 28.03.2018

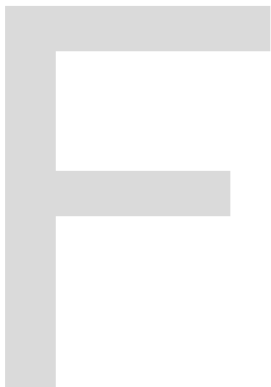
Commission permanente
de la paix et de la sécurité internationale

C-I/138/A.1
20 novembre 2017

Ordre du jour

1. **Adoption de l'ordre du jour**
2. **Approbation du compte rendu de la session de la Commission tenue lors de la 137^{ème} Assemblée de l'UIP à St. Pétersbourg (octobre 2017)**
3. **La pérennisation de la paix pour parvenir au développement durable**
 - a) Présentation du projet de résolution et du mémoire explicatif préparés par les co-rapporteurs
 - b) Débat
 - c) Préparation et adoption du projet de résolution en plénière
 - d) Désignation d'un rapporteur à la 138^{ème} Assemblée de l'UIP
4. **Préparation des Assemblées suivantes**
 - a) Propositions de thème d'étude pour la prochaine résolution à examiner par la Commission
 - b) Propositions pour le choix de deux co-rapporteurs
 - c) Propositions d'autres points à inscrire à l'ordre du jour de la Commission
5. **Elections au Bureau de la Commission permanente**

La Commission pourvoira les postes vacants au Bureau sur la base des candidatures proposées par les groupes géopolitiques.
6. **Divers**



#IPU138



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

138^{ème} ASSEMBLEE DE L'UIP ET REUNIONS CONNEXES

Genève, 24 - 28.03.2018

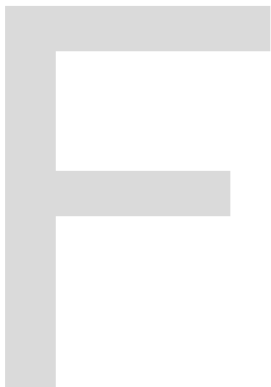
Commission permanente
du développement durable,
du financement et du commerce

C-II/138/A.1
20 novembre 2017

Ordre du jour

1. **Adoption de l'ordre du jour**
2. **Approbation du compte rendu de la session de la Commission tenue lors de la 137^{ème} Assemblée de l'UIP à Saint-Pétersbourg (octobre 2017)**
3. **Associer le secteur privé à la mise en œuvre des ODD, notamment dans le domaine des énergies renouvelables**
 - a) Présentation du projet de résolution et du mémoire explicatif préparés par les co-rapporteurs
 - b) Débat
 - c) Préparation et adoption du projet de résolution en plénière
 - d) Désignation d'un rapporteur à la 138^{ème} Assemblée de l'UIP
4. **Préparation des Assemblées suivantes**
 - a) Propositions de thème d'étude pour la prochaine résolution à examiner par la Commission
 - b) Propositions pour le choix de deux co-rapporteurs
 - c) Propositions d'autres points à inscrire à l'ordre du jour de la Commission
5. **Elections au Bureau de la Commission permanente**

La Commission pourvoira les postes vacants au Bureau sur la base des candidatures proposées par les groupes géopolitiques.
6. **Divers**



#IPU138



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

138^{ème} ASSEMBLEE DE L'UIP ET REUNIONS CONNEXES

Genève, 24 - 28.03.2018

Commission permanente de la
démocratie et des droits de l'homme

C-III/138/A.1
20 novembre 2017

Ordre du jour

1. **Adoption de l'ordre du jour**
2. **Approbation du compte rendu de la session de la Commission tenue lors de la 137^{ème} Assemblée de l'UIP à Saint-Pétersbourg (octobre 2017)**
3. **Prochaine résolution de la Commission permanente : *Renforcer la coopération interparlementaire et la gouvernance en matière migratoire dans la perspective de l'adoption du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières***
 - (a) **Confirmation des co-rapporteurs**

Il a été décidé à la 137^{ème} Assemblée de l'UIP que l'un des co-rapporteurs proviendrait du Maroc et qu'il ou elle serait confirmé à la 138^{ème} Assemblée de l'UIP.

Selon le Règlement de la Commission permanente, la Présidente de l'UIP nommera un second co-rapporteur pour examen par la Commission.
 - (b) **Débat préparatoire sur la prochaine résolution**

Le débat préparatoire permet à tous les Membres d'exprimer leur opinion sur les points à inclure dans la résolution. Les Membres peuvent également soumettre des commentaires écrits sur la résolution jusqu'au 20 avril 2018.

Les contributions des Membres aideront les rapporteurs dans la préparation de la résolution, qui sera examinée par la 139^{ème} Assemblée de l'UIP en octobre 2018.
4. **Examen d'une proposition de débat intitulé *Le rôle des parlements pour mettre fin aux discriminations basées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre, et pour assurer le respect des droits de l'homme des personnes LGBTI***

Conformément aux décisions prises à la 137^{ème} Assemblée de l'UIP, la Commission est invitée à examiner plus avant cette question.
5. **Elections au Bureau de la Commission permanente**

La Commission pourvoira les postes vacants au Bureau sur la base des candidatures proposées par les groupes géopolitiques. La Commission élira également une nouvelle Présidente ou un nouveau Président, ainsi qu'une Vice-Présidente ou un Vice-Président parmi les membres du Bureau.
6. **Divers**



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

138^{ème} ASSEMBLEE DE L'UIP ET REUNIONS CONNEXES

Genève, 24 - 28.03.2018

Commission permanente
des Affaires des Nations Unies

C-IV/138/A.1
20 novembre 2017

Ordre du jour

1. **Adoption de l'ordre du jour**
2. **Approbation du compte rendu de la session de la Commission tenue lors de la 137^{ème} Assemblée de l'UIP à Saint-Pétersbourg (octobre 2017)**
3. **Suivi parlementaire des Objectifs de développement durable (ODD) en préparation de la session de 2018 du Forum politique de haut niveau des Nations Unies pour le développement durable**

A la suite d'exposés d'intervenants, les participants seront invités à partager les enseignements et les meilleures pratiques en appui aux ODD, en mettant l'accent sur les résultats obtenus. Dans quelle mesure les parlements arrivent-ils à intégrer les ODD dans leur travail et à demander des comptes aux gouvernements en matière de mise en œuvre des ODD ?

Parmi les meilleures pratiques à souligner l'on trouve : les mécanismes de contrôle de la mise en œuvre du plan national pour les ODD, la contribution parlementaire aux 48 examens nationaux volontaires qui seront présentés au Forum politique de haut niveau, les moyens de recueillir les avis des citoyens sur les résultats de l'action gouvernementale, et les réformes législatives et budgétaires pour soutenir la mise en œuvre des ODD.

4. **Réunion-débat sur le thème principal de la session de 2018 du Forum politique de haut niveau : *L'évolution vers des sociétés durables et résilientes***

Cette réunion sera l'occasion de réfléchir aux moyens de mesurer le chemin parcouru sur la voie de la durabilité, tels que l'empreinte écologique, ainsi qu'à certaines des principales caractéristiques de la durabilité, telles que celles reflétées dans les ODD qui seront examinés à la session du Forum politique de haut niveau, notamment les suivants :

- Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau (Objectif 6)
- Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable (Objectif 7)
- Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables (Objectif 11)
- Etablir des modes de consommation et de production durables (Objectif 12)
- Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité (Objectif 15)

5. **Divers**



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

138^{ème} ASSEMBLEE DE L'UIP ET REUNIONS CONNEXES

Genève, 24 - 28.03.2018

FORUM DES FEMMES PARLEMENTAIRES 27^{ème} SESSION

Genève, 24 et 27 mars 2018

Forum des femmes parlementaires
Ordre du jour

FEM/27/A.1
20 novembre 2017

I. EMPLOI DU TEMPS ET MODALITES DES DEBATS

La 27^{ème} session du Forum des femmes parlementaires se tiendra au Centre International de Conférences Genève (CICG), Suisse, le samedi 24 mars 2018, de 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 17 h 30. Le Forum tiendra une séance spéciale le mardi 27 mars 2017, de 14 heures à 14 h 30 et de 15 h 30 à 16 heures.

La session doit être un lieu de débat spontané et dynamique. Le temps de parole ne peut excéder trois minutes. Il n'y aura pas de liste d'orateurs établie à l'avance. En plénière, les participants pourront signaler leur souhait de prendre la parole en remplissant le formulaire d'inscription déposé sur leur bureau.

II. PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTE

*Première et deuxième séances
Samedi 24 mars 2018, de 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 17 h 30
Salle 2, niveau 0, CICG*

1. Adoption de l'ordre du jour

2. Activités relatives à l'égalité des sexes

a) Rapport du Bureau des femmes parlementaires

Les participants seront informés des délibérations du Bureau à ses séances tenues le 18 octobre 2017 à Saint-Pétersbourg, et le 24 mars à Genève.

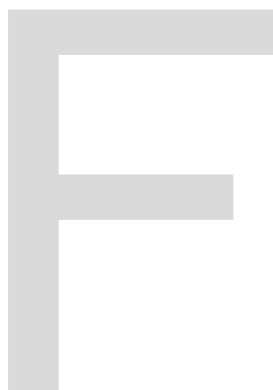
b) Rapport du Groupe de partenariat entre hommes et femmes

Les participants seront informés des travaux et des recommandations du Groupe. Le Groupe œuvre pour l'égalité des sexes au sein de l'UIP. Il engage des réformes dans ce domaine et supervise leur mise en œuvre. Il est composé de deux hommes et de deux femmes, membres du Comité exécutif.

c) Informations sur l'activité récente de l'UIP en matière d'égalité des sexes

Les participants seront informés des activités récentes de l'UIP en matière d'égalité des sexes.

Les débats s'achèveront à 11 h 15.



#IPU138

3. Contributions aux travaux de la 138^{ème} Assemblée dans une perspective du genre

Les participants seront invités à débattre du point suivant à l'ordre du jour de la 138^{ème} Assemblée. Ils discuteront de chaque sujet dans une perspective de genre et formuleront des recommandations sur les amendements à présenter par le Forum des femmes parlementaires. A cette fin, ils travailleront en deux groupes, chacun couvrant un sujet comme suit :

Le Groupe 1 débattre du point 4 de l'ordre du jour :

La pérennisation de la paix pour parvenir au développement durable (Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale)

Le Groupe 2 débattre du point 5 de l'ordre du jour :

Associer le secteur privé à la mise en œuvre des ODD, notamment dans le domaine des énergies renouvelables (Commission permanente du développement durable, du financement et du commerce)

Après une brève présentation des deux projets de résolution, le Forum se scindera en groupes de discussion. Sur recommandation du Bureau, le Forum élira une présidente et une rapporteure pour chaque groupe. Elles conviendront des principales idées à soumettre à la session en plénière du Forum des femmes parlementaires, qui aura lieu l'après-midi.

Chaque groupe pourra débattre de 11 h 30 à 13 h 00.

Le Forum reprendra ses travaux à 14 h 30.

4. Réunion-débat sur le thème *Pourquoi les femmes sont-elles encore sous-représentées en politique ? Examen des causes profondes et des manières de s'y attaquer*

Le Forum débattre de l'état actuel de la participation politique des femmes, sur la base de l'analyse la plus récente de l'UIP sur les femmes dans les parlements. Au-delà des statistiques, la discussion portera également sur les causes profondes de la sous-représentation des femmes. Les participants seront invités à partager les meilleures pratiques et les moyens novateurs de relever ces défis au moyen d'une approche globale et intersectorielle. Ils discuteront également de l'initiative sur les Défenseurs internationaux de l'égalité des sexes et des répercussions positives que cette initiative pourrait avoir sur la participation politique des femmes.

Le débat s'achèvera à 16 h 30.

5. Rapport des rapporteures des groupes de discussion

Les rapporteures présenteront leur rapport. Le Forum leur demandera ensuite de rédiger, en consultation avec la Présidente du Bureau des femmes parlementaires, des amendements qui seront présentés durant le débat de la Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale (prévue pour le dimanche 25 mars de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures), et de la Commission permanente du développement durable, du financement et du commerce (prévue pour le dimanche 25 mars de 9 h 30 à 13 heures).

6. Lieu et date de la 28^{ème} session du Forum des femmes parlementaires

<p><i>Troisième séance</i> <i>Mardi 27 mars 2018, de 12 heures à 13 heures et de 15 h 30 à 16 heures</i> <i>Salles 3 & 4, niveau 0, CICG</i></p>
--

7. Elections au Bureau des femmes parlementaires (12 heures à 13 heures)

La 27^{ème} Réunion des femmes parlementaires sera appelée à renouveler la moitié des membres de son Bureau des femmes parlementaires, pour remplacer les représentantes dont le mandat arrive à expiration en mars 2018, ainsi que les parlementaires ayant perdu leur siège parlementaire.

Suite à ces élections, la séance sera interrompue jusqu'à 15 h 30 afin de permettre au Bureau nouvellement constitué de se réunir à huis clos et de désigner des candidates pour sa présidence (Présidente, Première Vice-Présidente et Deuxième Vice-Présidente).

8. Elections à la présidence du Bureau des femmes parlementaires (suite) (15 h 30 à 16 heures)

Le Forum des femmes parlementaires reprendra la séance afin d'approuver les candidatures pour les postes de Présidente, Première Vice-Présidente et Deuxième Vice-Présidente du Bureau des femmes parlementaires.

**COMPOSITION ET PRESIDENCE DU BUREAU
DES FEMMES PARLEMENTAIRES
(au 20 novembre 2017)**

PRESIDENCE (mars 2016-2018)

Présidente	Mme M. Mensah-Williams (Namibie)
Première Vice-Présidente	<i>Poste vacant</i>
Deuxième Vice-Présidente	Mme N. Al Kharoosi (Oman)

REPRESENTANTES REGIONALES

Expiration du mandat

Groupe africain

Mme M. Mensah-Williams (Namibie)	Mme J. Nze Mouenidiambou (Gabon)	mars 2018
Mme F. Adedoyin (Nigéria)	Mme J. Gakuba (Rwanda)	mars 2020

Groupe arabe

Mme N. Al Kharoosi (Oman)	Mme S. Ksantini (Tunisie)	mars 2018
Mme H. Alhelaissi (Arabie saoudite)	Mme M. Azer Abdelmalak (Egypte)	mars 2020

Groupe Asie-Pacifique

Mme W.A. Khan (Bangladesh)	Mme A. Khalid Parvez (Pakistan)	mars 2018
Mme S. Sirivejchapun (Thaïlande)	Mme R.W Karirathna (Sri Lanka)	mars 2020

Groupe Eurasie :

Mme V. Petrenko (Fédération de Russie)	Mme A. Naumchik (Biélorus)	mars 2018
Mme L. Gumerova (Fédération de Russie)	Mme K. Atshemyan (Arménie)	mars 2020

Groupe de l'Amérique latine et des Caraïbes :

<i>Poste vacant</i>	Mme J. Vicente (République dominicaine)	mars 2018
Mme E. Mendoza Fernández (Bolivie, [Etat plurinational de])	Mme K. Beteta Rubin (Pérou)	mars 2020

Groupe des Douze Plus :

Mme S. Errante (France)	<i>Poste vacant</i>	mars 2018
Mme S. Ataulajhan (Canada)	Mme P. Locatelli (Italie)	mars 2020

MEMBRES DU COMITE EXECUTIF

(de droit, pour la durée de leur mandat au Comité exécutif)

Expiration du mandat

Mme F. Benbadis (Algérie)	octobre 2018
Mme M.I. de Oliveira Valente (Angola)	octobre 2019
Mme H. Haukeland Liadal (Norvège)	octobre 2019
Mme A. Habibou (Niger)	octobre 2019
Mme Y. Ferrer Gómez (Cuba)	octobre 2020
Mme M. Kiener-Nellen (Suisse)	octobre 2021

PRESIDENTES DU FORUM DES FEMMES PARLEMENTAIRES

(de droit, pendant deux ans)

Expiration du mandat

Mme N. Luo (Zambie)	mars 2018
Mme D. Moni Nawaz (Bangladesh)	mars 2019
Mme G. Karellova (Fédération de Russie)	octobre 2019



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

138^{ème} ASSEMBLEE DE L'UIP ET REUNIONS CONNEXES

Genève, 24 - 28.03.2018

FYP/138/A.1
20 novembre 2017

FORUM DES JEUNES PARLEMENTAIRES

Dimanche 25 mars 2018, de 14 h 30 à 18 h 30
Salles 3 & 4 (niveau 0), CICG

Projet d'ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour

2. Rapports des pays sur la participation des jeunes

Les membres du Forum discuteront des développements récents concernant la participation des jeunes dans les différents pays. Ils partageront des informations sur les succès et les difficultés, et seront en mesure de tirer des conclusions et faire des recommandations.

3. Contribution aux travaux de la 138^{ème} Assemblée

Les membres du Forum échangeront leurs points de vue dans la perspective des jeunes sur les projets de résolution à l'examen à la 138^{ème} Assemblée, intitulés *La pérennisation de la paix pour parvenir au développement durable* et *Associer le secteur privé à la mise en œuvre des ODD, notamment dans le domaine des énergies renouvelables*.

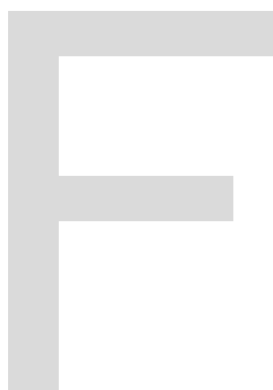
Les membres examineront les contributions écrites du Forum qui ont été présentées aux co-rapporteurs de ces résolutions. Comme la Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale et la Commission permanente du développement durable, du financement et du commerce examineront et apporteront des amendements aux résolutions de la 138^{ème} Assemblée, les membres souhaiteront peut-être formuler des recommandations supplémentaires.

Les membres examineront également la meilleure manière d'inclure la perspective des jeunes dans les conclusions de la 138^{ème} Assemblée, en particulier sur le thème du débat général.

Les membres seront informés des efforts déployés pour renforcer la participation des jeunes à l'UIP.

4. Rapport et discussion sur le plan de travail et les activités du Forum (2017-2018)

Les membres du Forum procéderont à un échange de vues sur les activités de l'UIP en appui à la participation des jeunes qui ont eu lieu depuis octobre 2017, ainsi que les activités prévues en 2018.



#IPU138

5. Séance de questions-réponses sur la réforme des politiques liées au VIH et aux jeunes

La séance permettra aux jeunes parlementaires de poser des questions et de débattre des meilleurs moyens de renforcer la collaboration entre les jeunes parlementaires et les jeunes sur la réforme des politiques liées au VIH, à l'éducation sexuelle complète, à la santé et aux droits sexuels et génésiques. La discussion servira également à consolider l'engagement des jeunes parlementaires à faire progresser l'examen et la réforme des politiques relatives au VIH et aux jeunes.

La séance comprendra une présentation de l'ONUSIDA, du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida qui dirige l'effort mondial visant à mettre fin au sida en tant que menace pour la santé publique, et de Pact, la coalition mondiale d'organisations et de réseaux axés sur les jeunes et dirigés par des jeunes qui travaillent sur le VIH et la santé et les droits sexuels et génésiques.

6. Préparatifs de la 139^{ème} Assemblée (octobre 2018)

Le Forum préparera sa prochaine réunion en examinant les points inscrits à l'ordre du jour des Commissions de l'UIP pour la 139^{ème} Assemblée.

7. Divers